

Les Echos.
Supplément "Horizons Régions" 12-2006

AVIS D'EXPERT : JEAN-MICHEL DEMANGEAT*

« Une des raisons des pôles de compétitivité est de spécialiser les régions dans une nouvelle division du travail »

Les premières études concernant l'impact des pôles de compétitivité sur l'emploi et sur ceux des cadres en particulier montrent qu'il y aura peu de changement à court et moyen terme car le « retour » en termes d'emploi des projets R&D prend nécessairement du temps. Il faut redire que la raison d'être des pôles est de promouvoir, dans une économie mondialisée, la recherche, l'innovation et les services à valeur ajoutée et qu'ils doivent avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie. Il est donc nécessaire de trouver un mécanisme qui facilite l'intégration des PME dans les pôles. Les PME restent en effet le principal moteur de la création d'emplois, elles sont un gage de réussite des pôles, le succès de ceux-ci pouvant aussi être mesuré à l'aune de la diffusion technologique qu'ils entraîneront dans les PME. Comment ? Grâce à l'incitation finan-

cière : les grands industriels partie prenante des pôles pourraient ne bénéficier de financements publics qu'à la condition d'inciter et/ou de réserver une place importante aux PME dans leurs programmes de R&D. Parallèlement, les PME doivent accomplir des efforts de réorganisation afin de se regrouper et mutualiser autant que faire se peut leurs budgets de recherche et développement. **Les PME sont un gage de réussite des pôles.**

En matière d'innovation, elles souffrent de handicaps bien connus : manque de moyens, taille insuffisante. Elles sont prisonnières d'une culture individualiste. L'esprit étroitement concurrentiel qui les guide fait barrage à la mutualisation nécessaire de leurs ressources pour répondre aux appels d'offres technologiques émanant des grands groupes. Une des raisons d'être des pôles de compétitivité est de spécialiser les régions dans une nouvelle division du travail sur certaines produc-



DR
Jean-Michel Demangeat

tions et technologies. Pour que les effets de l'innovation technologique irriguent le tissu des PME dans le périmètre des pôles, celles-ci doivent adopter des stratégies de regroupement pour établir des partenariats béné-

ficiques avec les grosses entreprises d'où émergent les politiques de R&D. C'est dire qu'il ne peut y avoir de mouvement automatique des pôles en direction des PME. Le processus de rapprochement est double. D'un côté, les dirigeants de PME ont à s'adapter pour s'intégrer dans les pôles. De l'autre, il incombe aux pôles de communiquer, de faire de la publicité en direction des PME afin de montrer aux chefs d'entreprises les possibilités de financement et de développement qu'offrent ces nouvelles structures. C'est une nécessité pour sauvegarder notre tissu industriel dans un contexte de mondialisation chaque jour plus agressive. ■

* JEAN-MICHEL DEMANGEAT EST PDG DE SOFRED, CABINET CONSEIL SPÉCIALISÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET LE REDEPLOIEMENT DES BASSINS D'EMPLOIS. CRÉÉ EN 1993, SOFRÉD ÉTAIT AUPARAVANT LA FILIALE DE RECONVERSION DE GIAT INDUSTRIES.